Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Résolution d'un Contrat

Par CHG67

Bonjour à tous, je ne sais même pas si je poste dans la bonne section....

j'ai un différend avec une société qui a posé (très mal) des panneaux solaires.
Cette société m'a démarché à domicile,j'ai cru signer un demande de candidature et qui s'est avéré être un bon de commande sans devis précis ni détaillé de l'installation.
Donc j'ai laissé passer le délai légal de rétractation comme je n'avais pas conscience d'avoir commander un produit.
Je me suis retrouvé à engager des frais importants pour le raccordement à EDF alors qu'ils n'avaient pas été annoncé par le commercial.
Je voulais les mettre demeure de prendre ces frais à leurs charge, mais l'installation a provoqué un dégâts des eaux.
L'expertise a été faite, j'attends toujours le rapport.
Je souhaiterai en fait faire annuler la transaction et surtout me libérer de l'emprise de cette entreprise pour le moins incompétente pour rester neutre et poli...

Je suis prêt à envoyer les pièces du dossier que j'ai constitué.

PS; pour l'instant je n'ose pas bouger, j'attends (depuis 3 semaines maintenant) les conseils et le feu vert de l'assistance juridique de ma multirisque habitation...

Merci pour votre intérêt et votre patience à me lire.

Par jury34

Bonjour,

Votre mise en demeure a été bien évidemment opportune.

Vous devez malheureusement prendre votre mal en patience tout en diligentant une procédure judiciaire.

Vous serez indemnisé pour les préjudices subis (sommes engagées, désagrément, etc.).

Bien cordialement